

LES MARCHÉS BAISSIERS SONT-ILS UNE OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT ?

Quand parle-t-on d'un marché baissier ?

En général, on parle de marché baissier lorsque les cours chutent de plus de 20% et que le recul s'étend sur une certaine durée. Par le passé, les marchés des actions ont subi des revers plus ou moins importants.

Goldman Sachs a analysé mi-avril tous les marchés baissiers depuis l'année 1800 et est arrivé à la conclusion suivante : l'intérêt d'un investissement dépend fortement du type de marché baissier et du moment où l'on y entre.

Il faut distinguer trois types de marchés baissiers :

1. les marchés baissiers structurels – les plus profonds

Dans l'histoire, les causes ont été des déséquilibres fondamentaux et/ou des crises bancaires. On peut citer à cet égard les deux derniers marchés baissiers structurels du début des années 2000 (Bulle Internet) ou encore de 2008 (crise financière). Lors de ces deux marchés baissiers, les indices boursiers – y compris en Suisse – ont perdu pendant une longue période plus de 50% des cours records qu'ils avaient atteints auparavant.

Dans le passé, les indices boursiers ont subi des pertes considérables et ont duré longtemps ; en moyenne, les pertes se situaient entre 50% et 60% et ont duré environ trois ans. La reprise jusqu'aux cours les plus élevés a souvent duré jusqu'à 10 ans.

Au début d'un marché baissier, on enregistre des valorisations élevées à très élevées. Des changements fondamentaux entraînent toutefois de grandes incertitudes (ex. situation géopolitique). Dans une telle situation de marché, il est préférable que les investisseurs quittent le marché des actions et conservent des liquidités ou des placements sûrs.

2. Les marchés baissiers cycliques – une partie du cycle économique

Un marché baissier cyclique peut également être désagréable, mais il est moins profond. Les causes sont généralement « seulement » de nature économique, comme une hausse des taux d'intérêt, une baisse des bénéfices ou une récession.

Les pertes sont en moyenne moins sévères, avec environ 30% et une durée plus courte. Une phase de reprise jusqu'aux cours maximums précédents a duré en moyenne environ 5 ans.

La correction du marché de 2022 en est un exemple (raison : hausse des taux d'inflation). Les fortes baisses peuvent être considérées comme des opportunités d'entrée.

3. les marchés baissiers liés à des événements – généralement de courte durée

Il s'agit de chocs externes qui peuvent exercer une influence brève mais violente sur les marchés boursiers.

Les pandémies, comme la pandémie de coronavirus, ou les guerres en sont des exemples. Le revers peut être violent, mais ne dure que quelques mois et la reprise se fait généralement en l'espace d'un an environ. Les investisseurs courageux peuvent ici acheter en cas de reculs violents et les investisseurs orientés vers le long terme ont tout intérêt à conserver leur stratégie.

Et la situation actuelle du marché ?

Ce n'est bien sûr qu'après coup que l'on pourra juger du type de marché baissier qui se présente au printemps 2025, car le « diagnostic » n'est pas simple. Quelques jours seulement après l'annonce de la nouvelle politique douanière des Etats-Unis, la plupart des marchés d'actions ont perdu plus de 10%, certains même plus de 20%. La forte baisse de la valeur extérieure du dollar américain et les fortes hausses du cours de l'or donnent également à réfléchir.

Le NASDAQ 100 a perdu environ 26% par rapport à son plus haut niveau atteint le 19 février 2025, le Dow Jones a atteint son plus haut niveau avec 45'073 points le 4 décembre 2024 et a chuté jusqu'au 7 avril à un plus bas de 36'612 ; une baisse de 18,77%. Les baisses de cours ont été un peu moins fortes en Suisse (SPI -15%).

Fait intéressant : les cours les plus élevés ont été atteints dès l'hiver aux Etats-Unis et en mars en Europe. Mais après les violents revers de début avril, les cours des actions se sont fortement redressés.

Sommes-nous dans un marché baissier – et si oui, de quelle ampleur ? Les avis divergent naturellement à ce sujet. Les incertitudes et les décisions déclenchées par le gouvernement américain ont le potentiel d'influencer durablement (et négativement) le commerce mondial. En outre, les marchés des actions (surtout aux États-Unis) étaient (très) fortement valorisés cet hiver. Tous ces changements sont-ils désormais pris en compte dans les cours ?

Nouvelles entrées de blog

- 19.04.2025 - Suppression possible de la valeur locative – un risque pour les banques ?
- 24.04.2025 – Assurance vie qualifiée - besoin de formation ?
- 02.05.2025 - La combinaison d'une rente et d'un versement en capital reste très demandée
- 05.05.2025 - Inflation à 0% - La Banque nationale suisse sous pression

Lire la suite sur le blog de Mendo : <https://mendo.ch/fr/blog/>

Le niveau de formation de la population suisse augmente constamment

Mi-avril, l'Office fédéral de la statistique a publié ses estimations dans le communiqué de presse *Une croissance due à la migration et un vieillissement rapide marqueront l'évolution de la population jusqu'en 2055*. L'Office fédéral a également abordé la question de la formation supérieure et a écrit à ce sujet :

Plus de 60% de diplômés du degré tertiaire d'ici 20 ans

Quel que soit le scénario retenu, le niveau de formation de la population de la Suisse devrait continuer à évoluer considérablement ces prochaines années. Selon le scénario de référence, la proportion de diplômés du degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles) dans la population de 25 à 64 ans dépasserait les 50% en 2028 (48% estimé en 2025), puis atteindrait 62% en 2045 (64% selon le scénario «haut» et 59% pour le scénario «bas»).

La formation tertiaire comprend les diplômes de la formation professionnelle supérieure (brevets fédéraux, diplômes fédéraux et écoles supérieures) ainsi que les hautes écoles. Selon les prévisions de l'OFS, les personnes actives ne disposant pas d'un tel diplôme feront partie de la minorité dans quelques années. Dans ce contexte, il est également intéressant de noter trois autres constatations de l'OFS concernant l'obtention d'un brevet reconnu au niveau fédéral :

- 91% des titulaires d'un brevet fédéral choisiraient à nouveau cette formation.
- Quelles ont été les cinq principales raisons du choix d'une formation menant à un brevet fédéral ?
Intérêt pour le contenu de la formation | Amélioration des perspectives de carrière | Meilleures chances sur le marché du travail | Amélioration du revenu | Spécialisation dans le métier
- Alors que le taux de chômage en Suisse était de 4,2% en 2022, il n'était que de 0,6% pour les titulaires d'un brevet fédéral quatre ans après la fin de leur formation. La sécurité de l'emploi est donc très élevée dans ce domaine.

Réforme de l'AVS : une meilleure prévoyance pour les bas salaires et les indépendants

Dans son arrêt du 27 janvier 2025 (ATF 9C_612/2024), le Tribunal fédéral a décidé que les personnes qui avaient déjà 70 ans révolus au 1er janvier 2024 n'ont pas droit à un nouveau calcul de leur rente AVS. Seuls les assurés qui n'avaient pas encore 70 ans à la date de référence (01.01.2024) et qui ont continué à verser des cotisations AVS après l'âge ordinaire de la retraite (64/65 ans) peuvent demander un nouveau calcul conformément à l'art. 29bis al. 3 et 4 LAVS. Les dispositions transitoires légales sont clairement formulées :

- Elles excluent explicitement les personnes de plus de 70 ans du nouveau calcul.
- Selon le Tribunal fédéral, une exclusion explicite dans la loi n'était pas nécessaire, car cette conclusion inverse découle logiquement du texte.
- Cette interprétation est également soutenue par le message du Conseil fédéral sur l'AVS 21 (2019).

https://www.bger.ch/ext/eurospider/live/de/php/aza/http/index.php?highlight_docid=aza://27-01-2025-9C_612-2024&lang=de&zoom=&type=show_document